

Le Siècle : journal politique, littéraire et d'économie sociale

Le Siècle : journal politique, littéraire et d'économie sociale. 1866-11-19.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

ABONNEMENTS.

Paris... 13 fr. par trimestre. Départements 16 fr. Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.



Le Siècle.

(ÉDITION DE PARIS.)

ABONNEMENTS.

Paris... 13 fr. par trimestre. Départements 16 fr. Tout ce qui concerne la société et le journal doit être adressé à M. le directeur gérant.

PARTIE POLITIQUE.

France.

PARIS. — 19 NOVEMBRE 1865.

COURRIER.

Une nouvelle, que le journal la France qualifie à juste titre de prodigieuse, et qui est démentie par des télégrammes que nous publions plus bas, a été mise en circulation par l'International de Londres.

Un télégramme adressé de New-York au Nord, à la date du 6 novembre, coïncide avec les dires de l'International en n'y ajoutant qu'un seul détail, c'est que l'empereur Maximilien aurait choisi, pour se rendre à Vera-Cruz, la voie d'Orizaba.

Mais des dépêches données par le Times démentent aujourd'hui celles de l'International et du Nord: « Viennent, le 17 novembre. Des avis officiels du Mexique, publiés ici, disent que dans les cercles du gouvernement mexicain on éprouve la plus grande confiance dans l'avenir de l'empire de Mexique. »

répète encore ce matin, non sans déblatérer, suivant son usage, contre les fils de 93, qui ont pulvérisé dans les loges du maçonnisme ou du carbonarisme. A ces déclamations furibondes, les journaux italiens opposent une imperturbable modération.

Le Temps pense comme nous que le droit d'interpellation ne remplacerait pas l'adresse, et ajoute que le moment serait mal choisi pour revenir sur le décret du 24 novembre. « C'est toujours, dit M. Neffzer, une chose grave pour un gouvernement de retirer des concessions spontanées; mais c'est surtout au moment où le pays entrait en une aggravation de charges, par suite des nécessités européennes, qu'il aurait lieu de s'étonner de voir ses franchises parlementaires s'amolir et se restreindre en quelque sorte du même coup. »

L'Echo du commerce signale l'incertitude qu'éprouve en ce moment, à Paris, une branche importante du commerce d'alimentation. « On a décrié le 24 octobre 1863, dans un vertu de la loi du 9 janvier 1852, sur l'avis de la commission permanente des pêches et de la domanialité maritimes, interdit chaque année, du 20 octobre au 31 janvier inclusivement, la pêche du saumon et de la truite, tant à la mer, le long des côtes, que dans la partie des fleuves, rivières, étangs et canaux où les eaux sont salées. »

n'étaient pas des arguments. La Liberté nous fournit aujourd'hui une nouvelle preuve de cette vérité. A bout de bonnes raisons pour nous convaincre de la nécessité du désarmement de la France, elle s'écrie triomphalement: « Rucho ou caserne, il faut choisir. »

Le Roi Victor-Emmanuel, les princes Humbert et Amédée, et le prince de Carignan, sont arrivés aujourd'hui à midi. La population leur a fait un accueil des plus enthousiastes.

La chambre des représentants de Belgique, sous la présidence de M. Lange, doyen d'âge, a procédé, dans la séance du 17 novembre, au scrutin secret, à l'élection des membres de son bureau. M. Ernest van den Peereboom a été nommé président par 55 voix sur 70. MM. Moreau et Crombez sont nommés vice-présidents; MM. de Borisonne, Demser, van Humbert et Tienpont, secrétaires.

Le Monde nous entreprend à propos de miracles, et c'en est un déjà que la fantaisie imprévue qui lui dicte le choix de ses autorités.

Supposons que la majesté divine daigne abaisser assez pour rendre un homme l'organe de ses volontés sacrées: est-il raisonnable, est-il juste d'exiger que tout le genre humain obéisse à la voix de ce ministre, sans le lui faire connaître pour tel? A-t-il de l'équité à ne lui donner pour toutes lettres de créance que quelques signes particuliers devant peu de gens obscurs, et dont tout le reste des hommes ne saura jamais rien que par oui dire?

Voilà une déclaration formelle; mais rapprochez-la des lignes qui la précèdent et la suivent. Voltaire dit plus haut: « Il est absurde de croire à des miracles; c'est déshonorer en quelque sorte la divinité. »

La-dessus le Monde triomphe, mais attendons la fin, et au lieu de nous arrêter avec lui, poursuivons la citation: Nous le regardons (le déluge) comme un miracle: 1° Parce que les faits ou Dieu intervenant dans les sacrés cahiers sont au-dessus de tout ce que nous pouvons concevoir.

Après ce préambule, Voltaire s'attache à démontrer l'invraisemblance de la narration biblique, et l'impossibilité d'un déluge universel. Il entremêle à la vérité constatée par la science moderne: c'est qu'il n'y a jamais eu de déluge absolument universel.

C'est ainsi que Voltaire croyait aux miracles! Le Monde insiste cependant, et reproduit cet autre morceau du Dictionnaire philosophique (article Déluge): Nous commençons par déclarer que nous croyons au déluge universel, parce qu'il est rapporté dans les saintes écritures hébraïques transmises aux chrétiens. Nous le regardons comme un miracle.

niens événements, les petits Etats aussi cherchent à couvrir leur faiblesse: ils ne veulent pas être, pour de plus puissants qu'eux, le proie facile d'un instant. Cette situation est un grand malheur pour l'Europe et pour l'humanité.

Un autre roi, faible par le peu d'étendue de son royaume, mais dont la popularité augmente chaque jour grâce à la sagesse de son gouvernement, a également indiqué, par son discours d'ouverture, le programme de ses espérances: c'est le roi des Belges, Léopold II.

Ainsi, de toutes parts, on cherche à se fortifier par des moyens divers. Le Monteur nous annonce que le Wurtemberg perfectionne son armement. La Bavière qui, si elle n'avait pas été prise à l'improviste, aurait fait la Prusse, une résistance plus utile, se réforme également dans cette partie de l'activité nationale; se défiant de la Prusse ébranlée.

PARTIE LITTÉRAIRE.

Revue des Théâtres.

THÉÂTRE-FRANÇAIS: Débuts de M. Frédéric Febvre dans Par droit de conquête, comédie en trois actes, de M. Ernest Legouvé. — Les Deux Sœurs, vaudeville en un acte, de M. Aurélien Scholl.

voir dans un rôle de l'ancien répertoire. Dès à présent il nous semble une des meilleures et des plus utiles recrues que le Théâtre Français ait faites depuis longtemps. La distribution de Par droit de conquête est entièrement renouvelée. Mlle Nathalie a succédé à Mme Allan; M. Talbot à Provost, Mlle Marie Royer à Mme Madeleine Brohan.

peyssanne soubrette avec une finesse et une malice que l'on voudrait voir employer dans un rôle plus développé. Mlle Joussain donne spirituellement à la douairière de Rochegone le ton de condescendance aristocratique qui lui convient; mais M. Garrand n'a rien d'aristocratique dans le rôle du vicomte, et, quoiqu'il le joue avec soin, il laisse regretter l'aïeule élégante et le rire facile de M. Leroux.

travaux d'utilité publique sans demander aucun salaire et que sa fortune lui permet d'être de ce nombre. C'est abandonner un peu trop ou plutôt c'est ravaler le principe démocratique de la juste rémunération du travail, le principe le plus essentiel peut être, puisque seul il donne au mérite la possibilité de remplir toutes les fonctions aussi bien que le mérite riche.

nomme, si affectueuse, si douce, que Volbreuse ne pense pas à regarder son allemand. Bussang, au contraire, consulte le sien à chaque instant. C'est que Salambô n'est pas aussi aimable que Maguette. Elle est jalouse, exigeante, paresseuse, coquette; elle aime Anatole en frais de toilette et de promenades; elle le nourrit de cornichons, de salades et d'artichauts à la poivrade, parce qu'elle n'aime que la verdure, le poivre et le vinaigre.

mais Bussang lui jure qu'il est vrai. Il lui dit qu'en ce cas, il tiendra son serment. Il va rompre avec Maguette sur l'heure. En effet, sans s'en rendre compte, il lui cherche une querelle sans s'en rendre compte. Elle fait des passes, pour l'empêcher de l'embrasser. Elle le jette au milieu d'un canot; elle le jette au milieu d'un canot; elle le jette au milieu d'un canot.

LUNDI
sil, où il fut abandonné aux mains de mercen-

Revue de la Bourse.
Les mouvements qui ont eu lieu depuis le com-

CHANTIER DU PRINCE-ÉUGÈNE
Bois de chauffage à 54, 55 et 56 fr. les 1,000

ORDRES DE BOURSE
M. de la Roche, négociant, à Pont-Ben (Loire-Inférieure),

UNE MAISON DE BORDEAUX
ordre de mande des représentants dans les prin-

Spectacles du 19 novembre.
OPÉRA.—La Favorite, Diavolina.

Tribunaux étrangers.
COUR D'ASSISES D'ANVERS.
Accusé de faux et d'incendie. — L'homme qui

ADJUDICATIONS.
ADJUDICATION en la chambre des notaires

ÉTABLISSEMENT de DISTILLATEUR et LIMONADIÈRE
à Paris, rue Saint-Denis, 269, à adjuger, même sur une

LES MODÈS PARISIENNES
Le journal contient le double de matières des jour-

DE CÉLÈBRE
M. de la Roche, négociant, à Pont-Ben (Loire-Inférieure),

GLACES ALEXANDRE
Paris, 91, 93, 95, rue du Faubourg-Saint-Antoine,

MAISON A PARIS
Étude de M. GIRAUD, avoué à Paris,

ADJUDICATION en la chambre des notaires
de M. ACOQUE et FRENCH, le 27 novembre 1886,

CERTIFICATS AMÉRICAINS 6 0/0
La Banque de Crédit et de Dépôts des Pays-Bas à

LA FINANCE
Journal hebdomadaire paraissant le jeudi.

SAUS ARGENT!!!
Céder, magnifique ma-

BOURRELLES AUTOMOBILES
ET CAOUTCHOUCS ET CHOISES.

MAISON DÉPENDANCES A PARIS.
Étude de M. GIRAUD, avoué à Paris,

ADJUDICATION en la chambre des notaires
de M. ACOQUE et FRENCH, le 27 novembre 1886,

BANQUE FRANCO-ITALIENNE
Avances sur titres, ordres de Bourse, lettres de crédit

EMPLOIS
FICHE DES COMMISS, rue de Trévise, 3.

LES MODÈS PARISIENNES
Le journal contient le double de matières des jour-

OLD ENGLAND.
— 32, RUE DE RIVOLI.

MAISON A PARIS RUE DE L'ARCADE, 33
propriété d'un établissement d'hôtel meublé,

ADJUDICATION sur une enchère, chambre
des notaires de Paris, le 29 novembre 1886,

MAISON A PARIS RUE DE
vendu sur une enchère, en la chambre des

30 novembre
TIRAGE DÉFINITIF LOTERIE VILLE DES ANDELYS
TIRAGES DÉFINITIFS
GRANDES LOTERIES AUTORISÉES (ENSEMBLE) AU CAPITAL DE
fr. 4.250.000 fr.
ADRESSER 5 fr. (mandat-poste ou timbres-poste) AUJOURD'HUI
au directeur du BUREAU EXACTITUDE, rue Rivoli, 68, Paris,

SIXIÈME VOLUME
DES
GRANDES USINES
Le Volume, 12 fr.
PAR TURGAN
Envoi franco
Contre mandat ou timbres-poste.

GRANDS MAGASINS DU LOUVRE

LES PLUS VASTES DU MONDE

Opérations exceptionnelles de SOIERIES et de VELOURS traitées par notre

MAISON D'ACHAT DE LYON

Dont la MISE EN VENTE aura lieu à partir de

LUNDI 19 NOVEMBRE

DEUX MILLE PIÈCES DE

VELOURS DE SOIE

(MOUSSELINE) NOIRS ET DE TOUTES COULEURS

Afin de donner une idée exacte du BON MARCHÉ EXCEPTIONNEL de cette affaire, il nous suffira de dire qu'il n'existe à **AUCUN PRIX** de qualité supérieure à celle de ces VELOURS, et que les fabriques dans lesquelles ils ont été achetés vendent habituellement ces sortes 25 francs le mètre en noir, et 27 francs en couleur.

A **14^{fr.} 50** ET **16^{fr.} 75** LE MÈTRE

QUATRE IMMENSES AFFAIRES DE

SOIERIES RICHES

AUX PRIX EXTRAORDINAIRES DE

Deux en grande largeur (68 centimètres), d'une VALEUR RÉELLE de 11 et 12 francs, à . . .

4^{fr.} 90 et **5^{fr.} 75** LE MÈTRE.

Les deux autres en 52 centimètres de largeur, d'une VALEUR RÉELLE de 7 et 9 francs, à . . .

5^{fr.} 75 et **4^{fr.} 50** LE MÈTRE.

3,000 PIÈCES FAYES NOIRES UNIES largeur 62 cent., garanties de première qualité, à **4^{fr.} 90** le mètre
2,000 PIÈCES POULTS DE SOIE UNIS NOIRS et de toutes COULEURS, largeur 68 cent., qualité extra, à **8^{fr.} 75** le mètre

EXPOSITION SPÉCIALE DES

MANTEAUX ET CONFLECTIONS

NOUS SIGNALONS :

10,000 PALETOTS EN LYNX, à **14^{FR.} 50**

10,000 PALETOTS FOURRURE ANGLAISE, d'une valeur de 60 fr., à **16^{FR.}**

3,000 SORTIES DE BAL ET THEATRE, FORME NOUVELLE, } **39^{FR.}**
3,000 MANTEAUX DE VOITURE, FORME NOUVELLE. } à

15,000 VESTES D'APPARTEMENT, à **12 75** et **14 50**

2,000 ROBES DE CHAMBRE PRINCESSE En flanelle mérinos, doublées en cachemire (en totalité), à **45^{FR.}** LA ROBE

3,000 JUPONS EMPIRE HAUTE NOUVEAUTÉ, en très beau Nanzouck, avec volant plissé, ayant 4 mètres 40 c. de tour, à **14 75** LE JUPON

LES GRANDS MAGASINS DU LOUVRE préviennent les acheteurs qu'ils refusent TOUTE VENTE EN GROS ou à des intermédiaires, et qu'ils se réservent de livrer à domicile TOUS LES ARTICLES DE CETTE MISE EN VENTE.

EXPEDITIONS FRANCO, au-dessus de 25 francs, dans toute la France, la Suisse et la Belgique.